L'apprentissage genevois en crise (1950-1980)

Un train de mesures contre les lacunes scolaires

Par **Jackie Vorpe**

En 1955, « les échecs aux examens de fin d'apprentissage étaient trois fois plus élevés [à Genève] que dans le reste des cantons », relevait le journal La Suisse le 9 avril 1957. Dans ce canton lémanique aujourd'hui en queue de peloton en matière d'apprentissage dual, un tel héritage peut-il avoir un impact sur la politique de formation professionnelle ?

La période 1950-1980 est caractérisée à Genève par l'empreinte de Raymond Uldry, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle (OCFP) de 1955 à 1976. Lorsqu'il prend la tête de l'OCFP, Uldry est confronté au fait que, « pour maintenir leur contingent et assurer la relève, [...] les employeurs engagent en apprentissage des jeunes ayant 2 à 3 ans de retard scolaire », tel qu'il était consigné dans un rapport de 1962 concernant les répétitoires. Des jeunes qui étaient autrefois mineurs non-apprenti-e-s – en 1956, 45 pour cent parmi l'ensemble des mineurs. La qualité des apprenti-e-s baisse. Une situation encore aggravée par l'apport d'éléments allophones – la Suisse ayant connu la vague migratoire la plus importante à ce jour entre 1951 et 1970.

Durant son ère, Uldry fut à l'origine de plusieurs institutions à caractère social visant à faire parvenir tous les jeunes à l'apprentissage : par exemple la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes SGIPA, fondée en 1958 ou l'Association d'aide aux jeunes travailleurs et apprentis AJETA fondée en 1961, qui existent encore aujourd'hui. À sa mort en 2012, dans la Tribune de Genève, on rend hommage à un « grand homme » qui a « tant marqué le paysage social genevois ».

Taux d'échecs aux examens de fin d'apprentissage à Genève 1950–1980

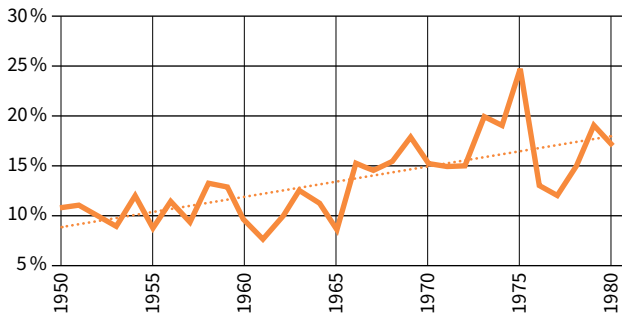

Source : Rapports de gestion de l'OCFP Graphique : HEFP / Captns

Action de sauvetage et de rattrapage

Avec Uldry commence à Genève une politique de sauvetage et de rattrapage. Dans son discours lors de la cérémonie de distribution des CFC le 7 décembre 1961, Uldry déclare : « Pour obtenir d'apprentis plus faibles de meilleures performances qu'autrefois, il faut mettre les bouchées doubles ». À cette période, le cœur de la politique genevoise d'apprentissage s'attelle principalement, comme écrit dans le rapport de 1962 sur les répétitoires, à « diminuer le nombre de ceux qui entrent en emploi sans qualification [et à] réduire la proportion des échecs aux examens de fin d'apprentissage et des résiliations de contrat. »

Un stigmate social ?

Le problème des échecs aux examens et des résiliations de contrats est d'autant plus épineux qu'entre 1960 et 1980, les études se démocratisent et que ceux qui constituaient l'élite de l'apprentissage se dirigent vers les études. Il met au jour le revers de médaille d'une période de boom économique qui contraint les entreprises à recruter des jeunes présentant des lacunes scolaires.

En retraçant l'histoire sociale de Genève et la naissance d'institutions comme la SGIPA ou l'AJETA, on peut se demander si la politique de sauvetage engrangée par les échecs aux examens et les résiliations de contrats aurait affublé un stigmate social à l'apprentissage genevois.

▪ Jackie Vorpe, junior researcher du champ de recherche « Conditions institutionnelles de la formation professionnelle », HEFP

▸ www.hefp.swiss/la-formation-professionnelle-en-suisse-et-differences-cantonales